

population de se prononcer là-dessus et de lui en être reconnaissante. Mais j'estime que cette solution ne satisfait pas les besoins, que dis-je, les droits, de nos personnes âgées, et n'est pas conforme à la pensée progressiste en matière de développement humain et social.

J'ai dit tout à l'heure—et j'ai presque fini, car je ne veux pas, je le répète, accaparer davantage du temps qu'il nous reste—que je regrettais que nous n'ayons pas adopté le bill hier, car il aurait alors été certain que nos pensionnés bénéficieraient de l'augmentation dès la fin de juin. Je regrette ce qui s'est passé hier aussi pour une autre raison. Ce n'est pas souvent que les partis d'opposition ont entre eux des prises de bec. Les trois partis d'opposition font généralement front commun contre le gouvernement. Quoi qu'il en soit, j'ai été assez déçu, hier, que nos amis du parti conservateur progressiste passent l'après-midi entière à présenter des motions et des amendements et à discuter dans un seul but: qu'on ajoute un peu à la disposition de majoration. Je les en félicite d'avoir donné des chiffres précis et ont dit clairement ce qu'ils voulaient. Ils voulaient qu'on augmente la pension de base à \$90 par mois—en accordant aux pensionnés la totalité de l'augmentation du coût de la vie depuis l'époque où la pension avait été fixée à \$75 par mois. C'est tout ce qu'ils ont demandé hier, \$90 par mois.

Mais je dirai à mes amis du parti conservateur progressiste que si tout ce qu'ils ont à offrir, c'est \$90 par mois par opposition aux \$82.88 des libéraux, ils feraient aussi bien de renoncer à parler des pensions. A vrai dire, le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) a déclaré publiquement et catégoriquement que s'il était élu, il n'accorderait pas de pension de base de \$150 par mois. En dépit de ce que peuvent dire les députés individuels de ce parti, c'est donc là maintenant la position de l'opposition officielle: elle s'oppose à une pension de base de \$150 par mois. J'estime que ces tentatives pour présenter des motions tendant à l'augmentation de la pension à \$90 par mois ne sont qu'un effort en vue de cacher cette insuffisance fondamentale. C'est une position que les retraités ne peuvent accepter.

Et voilà, monsieur l'Orateur. J'ai accusé d'autres personnes de faire des discours électoraux et on va peut-être me reprocher la pareille. Mais pour le moment, je crois que c'est une bonne idée que la question soit clairement établie. Les libéraux se contentent d'une pension de \$80, maintenant portée à \$82.88 avec l'évaluation des ressources à titre de moyen d'obtenir un supplément. Les conservateurs sont satisfaits d'une pension de base de \$80 pourvu qu'elle soit portée aux environs de \$90 à \$95. Mes honorables collègues du parti du Crédit social peuvent parler en leur propre nom, et ils l'ont fait hier. Notre position, qui est je crois celle des personnes plus âgées du Canada et de bien des Canadiens, c'est que la pension de base devrait être portée à \$150 par mois, que le régime de l'impôt sur le revenu devrait être modifié suivant les recommandations que j'ai faites; que les pensions payables en vertu de la loi sur la sécurité de la vieillesse et du Régime des pensions du Canada devraient prendre effet à l'âge de 60 ans et que des mesures spéciales devraient, au besoin, être prises pour que les épouses qui sont plus jeunes de quelques années—non pas les jeunes mariées auxquelles on fait allusion il y a un moment, mais celles qui sont plus jeunes de quelques années, que celui qui gagne le pain de la famille—devraient profiter de cette pension. Telles sont les mesures que, selon nous, on devrait prendre et je regrette de ne pas les trouver dans le projet de loi. Toutefois, les dispositions du bill ne sont un

pas dans la bonne direction et nous espérons qu'elle sera adoptée lorsque prendront fin ces délibérations à 16 h 05.

M. Ross Whicher (Bruce): Monsieur l'Orateur, comme toujours, j'ai eu beaucoup de plaisir à écouter le préopinant. Il a eu l'obligeance de rappeler la position du gouvernement au sujet de ce bill et il s'est chargé de faire part au Parlement et au pays de la position du parti conservateur à ce sujet. Selon lui, enfin, on devrait porter la pension de vieillesse à \$150 par mois au Canada.

Par contre, monsieur l'Orateur, le député n'a pas dit au Parlement et au peuple du Canada où trouver les 1,400 millions de dollars qui permettraient d'augmenter la pension. A mon avis, c'est faire preuve de malhonnêteté intellectuelle pour tout député, même lorsqu'il s'agit d'un homme de la valeur de celui qui vient de parler, d'un député estimé qui a beaucoup fait pour le Parlement et pour son pays, qui se lève pour proposer au ministre des Finances (M. Turner) de prélever 1,400 millions en impôts sans préciser où l'on prendrait cet argent.

C'est bien facile de dire à la Chambre, par votre entremise, monsieur l'Orateur, qu'il adapterait l'impôt sur le revenu. Et comment! Il est déjà si bien adapté que tous les députés admettent qu'ils aimeraient bien le voir réduire. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) l'adapterait en le haussant tellement que la classe moyenne, déjà surchargée d'impôts au Canada, ne pourrait tout simplement plus supporter le fardeau fiscal que le député proposait il y a quelques instants.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Pas même avec un produit national brut de 95 millions de dollars?

M. Whicher: C'est se tromper et faire preuve, à mon avis, d'un manque total du sens des responsabilités. Le parti du député compte 20 députés et il est fort possible que le nombre en soit réduit lors des prochaines élections. Pourtant, il prend la parole, sachant fort bien que son parti ne prendra jamais le pouvoir, et déclare à la Chambre et au peuple canadien qu'on devrait prélever un supplément d'impôts de 1,400,000,000 de dollars. Monsieur l'Orateur, ce n'est pas ma façon de procéder. Quand je propose qu'on devrait réunir des fonds, j'explique exactement d'où l'argent devrait venir. J'ai toujours dit, et bon nombre d'autres députés l'ont aussi déclaré, y compris celui qui vient de parler, qu'il faudrait diminuer les impôts. Le député est d'accord pour les diminuer lorsque le sujet du débat est le budget, mais il veut les augmenter quand il demande plus d'argent pour nos retraités.

Je désire déclarer ceci à la Chambre: il n'y a pas, à ce que je sache un seul député ici, qu'il fasse partie du gouvernement, de l'opposition officielle, du NDP ou du parti créditiste, qui ne soit pas d'accord pour donner à nos vieillards tout l'argent que le pays peut se permettre d'accorder. Le député n'est pas le seul parmi nous qui soit conscient du fait que ce sont ces gens-là qui ont fait du Canada un grand pays; sur ce point, nous n'avons pas le moindre doute. Lorsque j'ai eu le grand honneur, il y a quelques mois, de proposer l'adoption du discours du Trône, j'ai déclaré que les vieillards étaient mieux traités au Canada que dans tout autre pays, et je maintiens cette déclaration. En réalité, ils sont encore mieux traités maintenant, et je vous affirme que je suis fier d'appartenir à l'arrière-ban d'un gouvernement qui a tant fait pour les citoyens âgés au cours des quatre dernières années.

• (1550)

Puis-je vous rappeler, monsieur l'Orateur, qu'il y a quelques années seulement au Canada, il fallait être âgé de 70